

DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM
(Personne majeure sous tutelle)
(Article 60 du code civil)

Je soussigné (e):

Nom du représentant légal :

Prénom(s):

Né (e) le:

À (ville, pays):

Adresse :

.....

.....

Courriel :

Téléphone :

Demande à ce que le majeur sous tutelle :

Prénom (s)¹:

Nom:

Né (e) le:

À (ville, pays):

Nationalité ²:

Adresse :

.....

.....

Courriel :

Téléphone :

Se prénomme désormais, selon l'ordre déterminé ci-dessous :

1^{er} prénom :

2^{ème} prénom³ :

3^{ème} prénom :

(...)

Pour le(s) motif(s) suivant(s)⁴:

.....
.....
.....
.....
.....
.....

¹ Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans l'acte de naissance du majeur sous tutelle, dans l'ordre établi.

² S'il dispose d'une double nationalité, joindre la copie d'une pièce d'identité correspondant à chacune des nationalités.

³ Ne remplissez cette rubrique et les suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre de prénoms. Toutefois, il paraît opportun d'en limiter le nombre.

⁴ Vous pouvez également compléter la rédaction des motifs de votre demande sur papier libre.

J'atteste sur l'honneur qu'aucune procédure de changement de prénom(s) n'est actuellement en cours devant les juridictions françaises, ni qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil au nom et pour le compte du majeur sous tutelle.

Je déclare n'avoir jamais formulé de demande de changement de prénom(s) au nom et pour le compte du majeur sous tutelle.

J'ai déjà formulé la ou les demande(s) de changement de prénom(s) au nom et pour le compte du majeur sous tutelle, et mentionnée(s) ci-dessous :

Date et lieu de la demande	Autorité saisie	Date de la décision rendue ⁵

Je demande également la mise à jour des actes de l'état civil listés ci-dessous, dès lors que le changement de prénom(s) demandé aura une incidence sur ces actes :

Son acte de naissance : Naissance le..... à

Son acte de mariage (le cas échéant): Mariage le à

L'acte de naissance de son conjoint (le cas échéant)

NOM du conjoint :

Prénom(s) du conjoint :

Date et lieu de naissance (ville, pays) du conjoint :

L'acte de naissance de son partenaire de PACS (le cas échéant)

NOM du partenaire :

Prénom(s) du partenaire :

Date et lieu de naissance (ville, pays) du partenaire :

L'acte de naissance de son/ses enfant(s)⁶ (le cas échéant)

NOM de son premier enfant :

Prénom(s) de mon premier enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de son premier enfant :

.....

⁵ Joignez une copie de la décision rendue.

⁶ Si plus de 3 enfants sont concernés par la mise à jour des actes de l'état civil, merci de joindre une page supplémentaire à la présente demande.

NOM de son deuxième enfant :

Prénom(s) de mon deuxième enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de son deuxième enfant :

.....

NOM de son troisième enfant :

Prénom(s) de mon troisième enfant :

Date et lieu de naissance (ville, pays) de son troisième enfant :

.....

Le majeur sous tutelle est de nationalité étrangère⁷ et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de sa loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis informé (e) que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet dans le pays dont le majeur sous tutelle est ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'aient valablement reconnue.

Je procèderai, au nom et pour le compte du majeur sous tutelle, aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à le

Signature du représentant légal :

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2) de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

⁷ Si vous possédez une double nationalité (dont la nationalité française) ou si vous êtes réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne vous est pas destinée.